

er où Dieu
salut et de
nt marqués
maîtres de
Saints, et
se sauver
l'humilité
l'abandon
ormité à la

de salut et
absolument
née à tous
quoique infi-
également
uffisante à
trouver un
ssaire pour
veux vous
ouver cette
; en voici

ION A LA

uvé grâce
pour chacun
ches et les
cienne loi

2^o Dieu l'a choisie pour la trésorière, l'économe et la dispensatrice de toutes ses faveurs . en sorte que toutes ses grâces et tous ses dons passent par ses mains ; et, selon le pouvoir qu'Elle en a reçu, suivant saint Bernardin, Elle donne à qui Elle veut, comme Elle veut et autant qu'Elle veut, les grâces du Père Eternel, les vertus de Jésus-Christ et les dons du Saint-Esprit.

3^o Marie a reçu de Dieu une domination particulière sur les âmes pour les nourrir et les faire croître en Dieu. Saint Augustin dit même que tous les prédestinés sont cachés dans le sein de Marie, et qu'ils ne viennent au jour que lorsque cette bonne Mère les enfante à la vie éternelle. Par conséquent, comme l'enfant tire toute sa nourriture de sa mère qui la lui donne proportionnée à sa faiblesse, de même les prédestinés tirent toute leur nourriture spirituelle et toute leur force de Marie.

4^o C'est à Marie que Dieu le Père a dit : *In Jacob inhabita* : Ma fille, demeurez en Jacob, c'est-à-dire en ceux que j'ai choisis pour mes enfants, figurés par Jacob. C'est à Marie que Dieu le Fils a dit : *In Israël hæreditare* : Ma chère Mère, ayez votre héritage en Israël, c'est-à-dire dans les prédestinés. Enfin, c'est à Marie que le Saint-Esprit a dit : *In electis meis mitte radices* : Jetez, ma fidèle Epouse, les racines de vos vertus en mes élus. Qui-conque donc est élu et prédestiné, a la sainte